COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLERS-ALLERAND

Séance du 7 février 2022

Le 1er février 2022, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le lundi 7 février à 20h30, en Conseil Ordinaire.

L'an deux mil vingt et deux, le 7 février à 20h30, le Conseil Municipal de Villers-Allerand Montchenot étant assemblé en séance, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard Weiler, Maire.

Étaient présents :

Bernard WEILER Maire, Dimitri BOUVIER, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Éric GIRARDIN, Stéphane JEANTY, Dominique PATEIRON, Julien RONDET.

Absents excusés: Estelle COURTEIX qui donne pouvoir à Jean-Pierre COCQUELET

Gaëlle FLOCH qui donne pouvoir à Bernard WEILER

Didier de AMORIN qui donne pouvoir à Jean-Pierre COCQUELET Clément GOELDEL qui donne pouvoir à Jean-Marie CHAPPELLET

Absent: Paul-Edouard LAROCHE

Nombre de présents : 8 Nombre de votants : 12

ORDRE DU JOUR

Délibérations:

05/2022 : Élection d'un membre du CCAS en remplacement de M. Laurent Pateiron

06/2022 : Autorisation au maire à demander à la Communauté Urbaine de ne pas démonter le garage situé sur le terrain de la station épuration

Informations diverses:

Bilan des travaux

Questions diverses.

Le maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir signer d'une part la feuille de présence et d'autre part le procès-verbal du 10 janvier 2022. Aucune correction ni modification ne sont apportées.

Il demande ensuite aux conseillers de bien vouloir ajouter une délibération à l'ordre du jour afin de pouvoir régler les honoraires de C3i

Il est procédé au vote.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

Jean-Pierre Cocquelet accepte de remplir les fonctions de secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

05/2022 : Élection d'un membre du CCAS en remplacement de M. Laurent PATEIRON

La démission de M. Laurent Pateiron du conseil municipal oblige le conseil à désigner un nouveau membre titulaire, membre du conseil municipal pour le remplacer.

M. Julien Rondet se porte candidat.

Il est procédé au vote.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

06/2022 : Autorisation au maire à demander à la Communauté Urbaine du Grand Reims de ne pas démonter le garage situé sur le terrain de la station épuration.

Le maire rappelle au conseil qu'une station de refoulement des eaux usées vers Champfleury est en cours d'installation pour remplacer l'ancienne station qui ne répond plus aux normes en vigueur.

La mise en service de la nouvelle station de pompage est prévue pour le début mai et la commune va récupérer une surface d'environ 3500 m2 sur laquelle se trouve l'ancien garage de la tonne à lisier. La CUGR souhaite que la commune se prononce sur la démolition ou le maintien de ce garage de 50 m2 équipé d'un branchement électrique et d'un branchement d'eau. La location possible de ce bien constitue pour la commune une source de revenus.

Il est procédé au vote.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

07/20022 : Autorisation au maire à ouvrir des crédits avant le vote du budget.

Le conseil autorise le maire à ouvrir des crédits avant le vote du budget 2022, d'un montant de 14 597 € correspondant au ¼ des crédits ouverts en 2021 afin de pouvoir régler la facture de C3i d'un montant de 13 800 €.

Il est procédé au vote.

POUR: 12 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

APPROBATION À L'UNANIMITÉ

<u>INFORMATIONS DIVERSES</u>

• Bilan des travaux :

En l'absence de M. Clément Goeldel 1^{er} adjoint en charge de la voirie et des travaux, le maire passe en revue les différents chantiers en cours :

- <u>Vestiaires et bungalow sanitaire</u> : les travaux sont en cours de finition. Il reste à envisager la mise en peinture du bungalow sanitaire de la même couleur que le bâtiment du tennis et les containers pour assurer une meilleure intégration paysagère.
 - Il faudra prévoir une visite de la commission de sécurité avant la remise des clés aux associations.

• Traversée de Montchenot :

Les demande de subventions pour la réalisation des travaux ont été déposées.

Une réunion est à prévoir avec les partenaires du projet et ensuite avec les riverains.

• Rue Saint Nicolas:

Une étude de l'état des réseaux d'eaux pluviales est en cours, avant d'envisager des travaux.

• Parking la Volière :

Une proposition d'implantation d'une entreprise d'artisanat dans une partie des bâtiments du site est à l'étude.

• Proposition de l'ONF pour la campagne 2022 :

Le conseil aura à étudier les propositions de l'ONF pour les travaux dans la forêt communale pour cette année

• Tunnel de Germaine :

Les travaux d'abattage sur une superficie de 1,8 ha débutent cette semaine.

• Carte scolaire:

La Communauté Urbaine du Grand Reims a commandité un bureau d'études pour effectuer la carte scolaire pour les années à venir. Le maire rappelle sa volonté, et la volonté du conseil de sauvegarder l'école maternelle de la commune.

• Transports lycéens :

Suite à une demande de parents d'élèves, une enquête sur les besoins de transport des lycéens de Montchenot vers la gare de Rilly-La-Montagne est en cours.

• Réunion préparatoire à la cérémonie du 11 novembre :

La parole est donnée à Jean-Marie Chappellet.

Le groupe de travail s'est réuni pour la 1ère fois le 4 février dernier.

Cette année, cela fera 100 ans le 12 novembre que le monument aux morts du village a été inauguré et la municipalité souhaite commémorer ce moment. L'objectif n'est pas d'organiser une reconstitution mais d'évoquer la 1ère guerre mondiale au travers de différents tableaux et en point final de fêter ce centenaire sur la place.

Plusieurs idées ont été évoquées lors de cette réunion :

- Popote à la roulante
- Présence de figurants costumés (civils et militaires)
- Moments musicaux de différentes sortes
- Conférence et/ou expo/ diaporama sur le thème des monuments aux morts de la région
- Diaporama de photos d'époque du village (pendant la guerre)
- Interventions théâtrales en plusieurs tableaux et en plusieurs lieux.
- Participations de chorale, élèves du collège, d'associations extérieures spécialisées..... Une prochaine réunion est programmée le vendredi 11 mars à 20 h.
- Inaugurations de l'« Espace plein-air » et des vestiaires du Cavam et du Tennis-Club : Une date sera à choisir lors du prochain conseil.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 7 mars à 20h30.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 21 h 45